

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band: 32 (1944)
Heft: 657

Buchbesprechung: Publications reçues

Autor: M.-L.P. / M.F.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

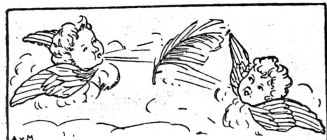
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fréquemment le nom dans notre page d'annonces), et qui demande que pour une période de trois ans (ceci à titre d'essai sans doute) l'heure officielle de fermeture des magasins soit avancée de 19 h. 30 à 17 h. Font exception les magasins de fleurs et d'alimentation, pour lesquels l'heure de fermeture est portée à 18 heures, les salons de coiffure (18 h. 30), et enfin les magasins de tabacs et les kiosques, qui échappent à la loi.

A ce sujet, nous avons reçu une lettre, anonyme malheureusement, ce qui lui enlève toute valeur, protestant contre cette exception pour les magasins de tabac, à laquelle est donnée pour seul motif l'égoïsme masculin qui ne peut pas se passer de tabac un seul instant de la journée. Nous pensons que le problème est plus complexe, et que c'est justement parce qu'il est complexe qu'il n'a pas été touché de prime abord; mais nous avons hâte de le voir étudié et résolu à son tour, l'absence de réglementation pour cette profession — dans laquelle on rencontre de nombreuses femmes — ne pouvant être supportée bien longtemps encore.



DE-CI, DE-LÀ

Deux anniversaires.

Mme Alfred Galland a fêté, le 17 février, à Lausanne, son quatre-vingtième anniversaire, entourée de l'affection de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Fille du géologue bien connu Eugène Renévier, qui a été recteur de l'Université de Lausanne, elle est la veuve d'Alfred Galland, consul britannique à Lausanne pendant 49 ans et décédé en 1937. De bonne heure, elle s'est intéressée à de nombreuses œuvres d'utilité publique et de bienfaisance et a présidé entre autres, pendant de longues années, l'œuvre des arrivantes à la gare pour la protection de la jeune fille, l'œuvre du Sou pour le relèvement moral, et a été une active collaboratrice de la Mission Romande, dont son père a été un des fondateurs.

Mme Eugène Bridel-Boiceau (Lausanne), auteur des *Histoires de la Bible*, racontées aux enfants, de *Pris au filet*, paru en feuilleton dans la *Gazette de Lausanne*, a fêté, le 6 février, avec ses enfants et ses petits-enfants, son 80^e anniversaire.

Mme Bridel est la mère, entre autres, de Mlle M. Bridel, directrice de l'Ecole Vinet à Lausanne,

de M. G. Bridel, rédacteur en chef de la *Tribune de Genève*, tous deux de bons féministes. A ces deux vaillantes octogénaires, nos félicitations et nos vœux respectueux. S. B.

Jugement sur le vote des femmes d'un journal... très élégant, et... très féminin...

Nous reproduisons fidèlement:
... Place Bel-Air, à G. — Une femme d'un certain âge fait un 100 mètres à la poursuite d'un tramway, qui vient de prendre le départ, au risque de passer sous une auto. Le conducteur se précipite et fait stopper sa voiture. Et la dame de lui dire alors: Vous allez bien à S... m'sieur? — Voui Madame. — Alors, c'est pas le mien, j'avais aux P....

L'intérêt de cette anecdote vous paraît mince? à nous aussi. Mais attendez: voici la conclusion inattendue et surprenante du journal en question:

Et dire qu'on veut les faire voter.

Ajoutons que la dite conclusion a empêché une nouvelle lectrice de s'abonner au dit journal, et a valu en compensation à notre *Mouvement* un cadeau de 10 fr. pour sa caisse. Comme quoi les pseudo-moqueurs deviennent des moqués, sans s'en douter.

A travail égal...

Une de nos correspondantes tessinoises nous communique la petite note ci-jointe (la maison dont il s'agit serait, paraît-il, étrangère au canton):

Cherchons ouvriers: hommes, 1 fr. 20 l'heure; femmes, 0,60. Entrée immédiate. Adresse, etc.

Le 50 % tout simplement.

Ne vaut-il pas mieux, pour des femmes, ajoute notre correspondante, s'inscrire au SCF militaire ou, au moins, on ne leur fait pas l'affront de les considérer et de les rétribuer moins que les hommes?

Un élément de propagande, auquel on ne paraît pas avoir pensé au cours de la campagne de recrutement.

Une définition du „marché noir“

Plusieurs de nos lectrices, que nous savons très scrupuleuses en leur qualité de suffragistes, se sont sans doute bien aise de trouver ici cette définition due à une plume autorisée.

Entrée dans le langage courant, l'expression «marché noir» a un sens assez mal défini. Selon nous, vendre et acheter des marchandises rationnées sans en avoir le droit, c'est le marché noir; vendre ou falsifier des titres de rationnement, fabriquer de faux titres de rationnement, dissimuler des stocks de marchandises, ne pas déclarer ces stocks quand on est tenu de

le faire ou les déclarer d'une façon incomplète, violer les prescriptions sur le contingentement, abriter clandestinement des animaux et au mépris des interdictions que décrète l'autorité, vendre la viande qui en provient à des prix surfaits et en violation des prescriptions sur le rationnement, tout cela c'est se livrer au marché noir. Il fait aussi du marché noir l'épicière qui, recevant les coupons de ses clients, coupons imprimés des deux côtés, les dédouble au moyen d'une épingle, colle sur un carton chacune des faces du même coupon, le verso et le recto, et obtient en échange le double de la marchandise à laquelle il a droit.

Les mille et une manières de pratiquer le marché noir sont répréhensibles. Ceux qui s'y livrent en gros ou en détail nuisent à la communauté nationale, entravent la répartition équitable des réserves disponibles et compromettent la paix sociale.

PEQUIGNOT,
Secrétaire général du Département fédéral de l'Economie publique.

Le Corps des volontaires françaises

On parle beaucoup du corps des volontaires anglaises (A.T.S.), du corps des volontaires des Etats-Unis (W.A.C.C.); des photographies publiées par nos journaux ont montré ces femmes, — qui sont citoyennes, — à l'exercice et à l'ouvrage. On parle beaucoup moins du «Corps des volontaires françaises»; c'est en novembre 1940 que fut créé le «Corps féminin des forces françaises libres»; ce nom n'était pas très heureux, aussi, en décembre 1941, les Françaises enrôlées au service de la France combattante se faisaient appeler «Corps des volontaires françaises». Ses membres sont venus de la France métropolitaine et des colonies; nombre d'entre elles se sont échappées de France après juin 1940 et ont vécu des jours terribles.

La Section sociale des Volontaires françaises a pour mission d'apporter une aide médicale et sociale aux soldats de la France combattante et à leurs familles, d'établir des cantines et des centres d'accueil pour les soldats, de secourir les prisonniers de guerre, les anciens soldats et les orphelins, d'apporter une aide aux populations des territoires administrés par la France libre.

S. F.

L'activité des Unions chrétiennes de jeunes filles en Suède

Lors de son passage en Suisse, l'automne dernier, Mme Cedergren, présidente des U. C. G. de Suède, et bien connue dans les milieux internationaux de l'Y. W. C. A., a fourni d'intéressants renseignements sur les activités unionistes dans son pays. Le même but inspire toutes les

Conseils psychologiques

Orientation d'études
Psychanalyse curative
et didactique

Mme M.-A. SECHEHAYE 5, Rue de l'Université
Téléphone 4.81.27 Genève

Unions de Suède: aller au devant des besoins des femmes à travers le monde, et trouver Dieu à tous les moments de la vie.

Les Unions suédoises, bien qu'employant déjà 18 secrétaires, cherchent à augmenter le nombre de ces précieuses collaboratrices. Depuis plusieurs années, la formation de celles-ci, se fait au cours de dix-huit mois d'études théoriques, communes aux cours de jeunes gens créés par les Unions chrétiennes masculines. Tous collaborent à l'organisation de camps mixtes de jeunesse, de cours régionaux pour chefs, de soirées pour la jeunesse. Un immense effort est accompli pour former et développer chez ces jeunes le sens de leurs responsabilités sociales, ceci souvent en collaboration avec d'autres organisations féminines, politiques ou neutres.



Correspondance

Une rectification

Genève, le 24 février 1944.

Chère Mademoiselle,

Je vois, dans le dernier numéro du *Mouvement Féministe*, (19 février), que vous citez un article de *La Sentinelle* sur les projets de démobilisation en Angleterre, qui contient la phrase suivante: «Mentionnons en outre que le Comité Norwood, chargé officiellement d'examiner ces problèmes!!!...» Ceci est une grave erreur. Le Comité Norwood est un Comité qui a été chargé, il y a quelque temps déjà, d'examiner les programmes scolaires dans les écoles. Il a fait des recommandations très intéressantes sur une période de service social pour les jeunes, mais c'est une question qui est, comme vous le voyez, tout à fait différente de ce à quoi fait allusion l'article que vous citez.

Cette question du service social pour les jeunes a été traitée dans un article paru dans la *Gazette de Lausanne* du 20 décembre 1943. Je me permets d'attirer votre attention sur cette question, parce qu'elle a une certaine importance et que je ne voudrais pas qu'on crée ici en Suisse l'impression qu'il existe un Comité spécial chargé des problèmes de la démobilisation. Je vous saurais gré de faire une petite rectification à ce sujet.

Veuillez agréer, chère Mademoiselle, etc.
Helen Herovs

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

Que les fleurs de
Hirt sont donc belles!

4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60

Chine est en guerre contre le Japon, les trois sœurs ont conjugué leurs efforts pour la mobilisation de toutes les ressources nationales; partout dans le pays, elles furent suivies et obéies d'un seul cœur! car elles représentent le noyau de la résistance chinoise qui a provoqué dans le monde entier un tel étonnement et une telle admiration.

Fanny May.



Publications reçues

Dr. DORA SCHMIDT: «*Pudet nos quod in calenis sumus*». Betrachtungen über die Frauenrechte Tirage à part du *Winterth. Tagblatt*.

Sous la forme d'une plaquette de vingt et

une pages, voici une intéressante étude sur le suffrage féminin en Suisse, signée par une femme bien connue: Dora Schmidt.

Si le titre latin risque d'effrayer quelques lectrices, elles seront rassurées par la traduction allemande que nous traduisons à notre tour: «*Nous sommes honteuses parce que nous sommes enchaînées*», ce que, dit l'auteur, pensent en silence des milliers de femmes de valeur dans ce pays. Tous les arguments qui militent en faveur du suffrage féminin sont passés en revue et commentés de la manière la plus persuasive, tandis qu'aucun des motifs sur lesquels se base l'opposition n'est laissé dans l'ombre, mais pour être aussitôt réfuté avec une logique convaincante.

La conclusion, au dernier chapitre, expose et développe les raisons pour lesquelles les choses iront mieux («*Es wird besser gehen*») quand les femmes auront le droit de vote. Nous y renvoyons tous ceux et toutes celles qui connaissent la langue allemande, en particulier les conférenciers et les conférencières en quête d'idées pour la propagande. M.-L. P.

Association suisse des Femmes universitaires: *Publications d'auteurs féminins parues en Suisse en 1942*. (Ed. de la Commission des Intérêts féminins, Böcklinstrasse 13, Berne).

Notre journal a déjà relevé l'utilité de la première en date de ces brochures, dont la seconde nous parvient maintenant, et qui tendent à combler le vide qui s'est produit depuis la «Saffa» en 1928, dans le catalogue des publications dues à des femmes et parues dans notre pays. Nous ne pouvons donc que féliciter chaleureusement cette année encore la rédactrice, Mlle Annie Mur-

set, pour toute la peine prise et pour les services que, peu à peu, elle rend de la sorte à une bibliographie complète de la production féminine, littéraire ou scientifique, en Suisse. Et espérons que le Mécène se trouvera un jour, qui permettra de relier la série de 1941 à celle de 1928, nous donnant de la sorte une vue d'ensemble complète de tout ce que les femmes suisses ont publié dans de nombreux domaines!

Id., Id.: *Aperçu de la vie féminine en Suisse pendant l'année 1942*. XIX^e rapport périodique.

Une excellente brochure dont la publication est également due à la même Association, et qui, en quatre pages, donne un aperçu de tout le travail accompli chez nous par les femmes et pour les femmes, aussi bien en matière législative et politique qu'économique, sociale ou nationale, sans oublier les nouveaux postes et les nouvelles carrières ouvertes aux femmes, non plus que l'activité des organisations féminines, et leur participation à la défense du pays. Une brève nécrologie termine cette publication, à laquelle chacune parmi nous aura souvent à recourir. M. F.

ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES: *42^e l'Appel annuel 1942-1943 et Procès verbal de l'Assemblée générale de Saint-Gall*. Une forte brochure en français et en allemand de 91 pages: 1 fr.

Il n'est pas besoin de signaler à nos lectrices qui sont tenues au courant, régulièrement, de l'activité de notre Conseil national des Femmes suisses, l'intérêt et l'utilité de cette publication: toutes tiendront à se la procurer, que ce soit pour sa précieuse documentation sur nombre de sujets

d'intérêt féminin immédiat, que ce soit pour sa liste de Sociétés affiliées qui est consultée à l'égard d'un Annuaire pour toutes les adresses qu'elle contient. On peut donc assurer à ce 42^e rapport une belle diffusion.

M. F.

Aliette AUBERT: *Les recettes de Mélanie*, 1^{er} cahier: *Pâtisserie de guerre*. Ed. Lambelet et Favre, 1, rue d'Italie, Genève. Prix: 1 fr. 50.

Nous sommes certaine du succès qu'en ces temps difficiles pour tant de ménagères obtiendra le cahier joliment présenté par Mlle A. Aubert, professeur à l'Ecole ménagère de Genève et collaboratrice attitrée de la *Tribune de Genève* — et encore abonnée à notre journal! Un succès d'autant plus certain qu'à feuilleter ces pages, l'on se sent venir l'eau à la bouche et une bonne odeur de pâtisserie chaude, économique et savoureuse à l'odorat. Bon succès à toutes celles qui s'inspireront de ces leçons!

M. F.

«*Votre Almanach 1944*». Lambelet et Favre, éditeurs, 1, rue d'Italie, Genève. Prix de vente: 1 fr. 50.

Max ZELLER et FILS, pharm. Romanshorn: *Notre calendrier*. Tirage: 250.000 exemplaires.

Demandez

le MOUVEMENT FÉMINISTE

dans les kiosques de l'

AGENCE NAVILLE